

Madame, Monsieur,

Conformément aux annonces ministérielles, la rentrée se déroulera au lycée Porte des Alpes à compter du mardi 1^{er} septembre et l'enseignement aura lieu en présentiel pour tous les élèves. L'internat et la demi-pension fonctionneront dès le mardi 1^{er} septembre.

En cas d'évolution de la situation sanitaire, le plan de continuité pédagogique sera activé et des cours en distanciel pourront être mis en place.

Pour rappel : Mardi 1^{er} septembre, 9h00 : Rentrée des élèves de 2^{de} Bac Pro et 1^{ère} année de CAP
Mardi 1^{er} septembre, 13h00 : Rentrée des élèves de Terminale Bac Pro TISEC, TBEE, TBA, MELEC
Mercredi 2 septembre, 9h00 : Rentrée des élèves de 2^{ème} année CAP et des apprentis TB5 TP, MMCM
Jeudi 3 septembre, 9h00 : Rentrée des élèves de 1^{ère} Bac Pro
Jeudi 3 septembre, 13h00 : Rentrée des élèves de Terminale Bac Pro TCB, ORGO, IPB
Lundi 7 septembre, 9h00 : Rentrée des apprentis de TB6 TP
Lundi 7 septembre, 10h15 : Rentrée des apprentis de Terminales CAP, CANA, MIT

Le port du masque sera obligatoire pour tous, en tous lieux du lycée et lors des déplacements.

Il est demandé aux parents de fournir des masques en quantité suffisante pour les élèves :

- Pour les internes : 3 masques chirurgical par jour (matin midi soir), soit 15 par semaine, ou 6 masques en tissu à laver.
- Pour les demi-pensionnaires et les externes: 2 masques chirurgicaux ou en tissu par jour.

Des mouchoirs en papier jetables doivent aussi être fournis aux élèves.

Du gel hydro-alcoolique est à la disposition des élèves ainsi que du savon pour le lavage des mains (à l'entrée au lycée, avant et après les repas, aux sanitaires, à la sortie du lycée)

Les parents s'engagent aussi à vérifier la température (inférieure à 38°) de leurs enfants ou l'apparition de symptômes avant qu'il n'aille à l'école. Si un cas confirmé apparaît au sein du foyer, les parents sont tenus d'en informer l'établissement en précisant si c'est l'élève qui est concerné.

En cas d'apparition de symptômes au sein de l'établissement, l'élève (ou le personnel) sera isolé à l'infirmerie. Les parents de l'élève seront informés afin qu'ils viennent chercher leur enfant pour consulter leur médecin. Des informations plus précises seront ensuite données à la famille concernée ainsi qu'aux personnes ou élèves en contact.

La répartition des élèves dans les chambres d'internat a été réalisée en fonction des filières d'appartenance afin de limiter au maximum le brassage des élèves. Lors des divers déplacements à l'internat, les élèves devront être masqués.

Lors des repas au restaurant scolaire, les élèves seront placés en quinconce sur les tables. Les couverts et verre seront préparés individuellement.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

MF Lenzi, Provisseure

